LA LETTRE DES RIVIÈRES

n°20 - août 2008





ACTUALITES DES PARTENAIRES



appel

Du 15 avril au 15 octobre 2008, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne organise une consultation liée à la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et à sa mise en place à l'échelle nationale.

L'occasion vous est donnée de vous informer et de vous exprimer sur des décisions qui nous engagerons collectivement pour les années à venir.

Les dossiers sont consultables à l'agence de l'eau, dans ses délégations, les préfectures ou encore sur le site internet <u>www.eaufrance.fr.</u> Possibilité de répondre en ligne : <u>www.aquacitoyen.org</u>.



n peut lire dans le rapport synthétique du Grenelle de l'environnement en annexe 2 :

et les ressources naturelles Vers Ur.

Vers un bon état des eaux, tant en qualité qu'en quantité 4. Mobiliser les acteurs et les financements

b. réduire de 50% le nombre de masses d'eau déclassées par l'hydromorphologie (...) Sur l'ensemble du réseau hydrographique national, on est en présence d'au moins 40.000 ouvrages, de tailles et d'usages fort différents. Sur ces 40.000 ouvrages, on peut se fixer d'ici 2015 comme objectifs :

- De « traiter » 2000 ouvrages abandonnés ou sans usage par une solution de gestion appropriée (par exemple, par la mise au point de règlements SAGE demandant l'ouverture régulière des vannages, par l'arasement lorsque cela est possible, par le démontage des vannages etc.),
- de mettre aux normes de franchissabilité piscicole 300 ouvrages sur les rivières classées

cf. A télécharger : http://intownweb.cc-parthenay.fr/creparth/smvt/G2_Synthese_Rapport.pdf

DOSSIER DE PRESSE

Raince de plus
Reince de plus
Recuesii que français
Recuesii 23 Julius 2008

ais on peut lire aussi, en date du 23 juillet 2008, dans un communiqué de presse du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire :

Plan de relance de la production hydraulique française en trois volets :

- 1—Renouvellement des concessions des 400 plus grands barrages français,
- 2—soutien de l'Etat pour accroître de 30% la puissance des barrages, développer les stations de pompage, afin d'augmenter la puissance électrique de 10% et développer le petit et le micro hydraulique,
- 3—reconquérir la qualité des eaux (inventaire des obstacles par l'ONEMA, participation financière des Agences pour la suppression d'obstacles dangereux) et les nouveaux équipements hydroélectriques devront respecter les milieux naturels.... cf. A télécharger :

http://intownweb.cc-parthenay.fr/creparth/smvt/23.07.2008 Dossier de presse hydraulique.pdf

A suivre...Merci à Olivier Constantin pour sa vigilance

AGENDA DES RIVIERES



Institution interdépartementale pour l'aménageme

ne dynamique s'est engagée en 2007, sur le bassin de la Charente, afin de mettre en place une animation autour de la thématique des poissons migrateurs. L'EPTB Charente, qui

avait porté la réalisation de l'Etude des potentialités piscicoles des bassins Charente et Seudre de 2000 à 2003, et le Groupement des fédérations de Pêche de Poitou-Charentes ont accepté d'assurer la gestion de cette démarche avec une forte implication du Comité Régional des Pêches Maritimes et de la Région Poitou-Charentes.

Une chargée de mission a donc été recrutée en février 2008 par l'EPTB Charente afin d'apporter la contribution du bassin Charente à la rédaction du volet local du plan de gestion Anguilles (rédigé par la Diren Aquitaine conformément aux prescriptions du Règlement Européen n°1100/2007 du 18/09/2007). En parallèle à l'élaboration de ce document spécifique à l'anguille, une réflexion est en cours afin de pérenniser l'animation et de l'étendre à l'ensemble des poissons migrateurs présents sur le bassin (aloses, lamproies marines et fluviatiles, grands salmonidés). La création d'une cellule migrateur est envisagée avec deux instances de concertation : un comité de pilotage qui valide les orientations techniques et financières de la cellule et une commission de suivi qui est une instance d'information, de concertation et se veut une force de proposition en associant tous les acteurs du bassin versant. La première réunion du Comité de pilotage restreint a eu lieu le 15 avril 2008 et a validé la nécessité de poursuivre cette dynamique à l'échelle du bassin de la Charente avec la mise en place d'un programme pluri-annuel et l'élaboration d'un tableau de bord.

Contact: Audrey Postic-Puivif 05 46 91 73 59

Merci à tous pour votre participation à la réalisation de cette lettre. Christine CAVALLIN—Animatrice Réseau TMR

